

Le changement climatique n'est pas une menace future, c'est un danger présent

Rob de Pruis,

Directeur national - Relations avec les consommateurs et l'industrie, Bureau d'assurance du Canada

Au Canada et dans le monde entier, les assureurs sensibilisent depuis longtemps à la nécessité de s'adapter aux risques croissants auxquels nous sommes confrontés en raison du changement climatique. Il y a plus de dix ans, le Bureau d'assurance du Canada (BAC), qui représente la majorité des assureurs habitation, automobile et entreprise au Canada, a fait de l'adaptation au changement climatique une priorité stratégique nationale. Aujourd'hui, nous continuons à plaider vigoureusement en faveur d'une approche globale de la société qui reconnaît que les gouvernements, les organismes de gestion des urgences, le secteur de l'assurance et le public ont tous un rôle à jouer pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés.

Le message le plus important que le CIB continue à communiquer est que les risques posés par le changement climatique ne sont pas une menace future, mais un danger présent.

Pour protéger les Canadiens des effets du changement climatique, il ne suffit pas de réduire les émissions. Nous devons également protéger nos communautés dès maintenant contre les phénomènes météorologiques violents, tels que les inondations et les incendies de forêt, qui ne cessent de se multiplier. Protection immédiate. Changement à long terme. Ensemble, ils font fonctionner l'action contre le changement climatique.

Prenons l'année 2022. Selon Catastrophe Indices and Quantification Inc. (CatIQ), les intempéries qui ont frappé l'ensemble du pays ont entraîné des pertes assurées d'environ 3,1 milliards de dollars. L'année dernière se classe désormais au troisième rang des pires pertes assurées de l'histoire du Canada.

Les pertes assurées annuelles moyennes dues aux catastrophes naturelles ont augmenté de 164 % au cours des 20 dernières années, passant de 959 millions de dollars entre 2003 et 2012 à 2,53 milliards de dollars entre 2013 et 2022. En outre, les paiements budgétisés par le gouvernement fédéral aux provinces pour l'aide au rétablissement après une catastrophe naturelle ont augmenté de façon alarmante de 466 %, passant de 305 millions de dollars en 2004-2005 à près de 1,73 milliard de dollars en 2023-2024.

Trois des années les plus coûteuses en termes de pertes assurées se sont produites au cours des cinq dernières années.

Les faits parlent d'eux-mêmes et soulignent la nécessité d'agir pour protéger les familles et les entreprises.

Mais tout le monde doit agir. La protection commence par les bonnes conversations avec votre représentant d'assurance, les bonnes informations sur l'assurance pour vous assurer que vous êtes protégé, et la bonne police d'assurance qui protège votre résilience financière.

Êtes-vous protégé ?

Lorsqu'ils sont confrontés à un incendie de forêt, à une inondation ou à tout autre type de catastrophe, les Canadiens comptent sur la police, les pompiers, les ambulanciers et les autres premiers intervenants pour leur apporter une aide immédiate. Mais que se passe-t-il une fois que ces premiers intervenants ont fait leur travail ? Les assureurs habitation, automobile et entreprise du Canada sont là pour aider, en contactant les victimes, en répondant aux demandes d'indemnisation, en coordonnant

l'intervention du secteur et en veillant à ce que leurs clients se remettent sur pied le plus rapidement possible.

Une police d'assurance permet d'avoir l'esprit tranquille et d'être financièrement à l'abri des intempéries. Mais toutes les polices ne sont pas identiques. Depuis 2015, de nombreux assureurs canadiens proposent aux propriétaires une assurance contre les inondations par débordement. Ce produit facultatif peut être ajouté à une police d'assurance habitation standard afin de fournir une protection financière contre la fréquence et la gravité croissantes des inondations. En général, cette assurance est combinée à une assurance contre les refoulements d'égouts, qui est également facultative. Cependant, après une inondation, de nombreuses personnes sont surprises de découvrir qu'elles ne sont pas couvertes par leur police d'assurance habitation standard pour les inondations ou les refoulements d'égouts.

Le BAC propose un large éventail de ressources pour aider les consommateurs à comprendre une police d'assurance habitation, les différents risques et les types de couverture. Il propose également des conseils pour réduire les risques liés à la propriété privée. Ces ressources sont disponibles sur le site www.abc.ca/home. Il est important de parler avec votre représentant d'assurance. Il est la meilleure ressource pour s'assurer que vous avez la bonne couverture.

Malheureusement, dans de nombreuses régions du Canada où le risque d'inondation est élevé, l'assurance inondation n'est pas disponible. Les assureurs travaillent depuis plus de cinq ans avec les gouvernements fédéral et provinciaux pour concevoir un programme national d'assurance contre les inondations à haut risque afin de s'attaquer de front au plus grand risque de catastrophe naturelle au Canada. Ce programme national accélérerait le rétablissement et la reconstruction des familles et des entreprises déplacées dans les communautés inondées. Il réduirait également les coûts des catastrophes imprévues pour le gouvernement fédéral et, en fin de compte, pour les contribuables.

Le Canada a besoin d'une action décisive pour réduire les dommages et les risques pour les habitations en comprenant mieux où et comment construire ou reconstruire, ou quand déménager. En même temps, le Canada a besoin d'une assurance inondation abordable pour protéger les personnes à risque tout en réduisant la charge financière des contribuables. La plupart des pays du G7 disposent déjà d'un tel programme.

Les assureurs canadiens sont prêts à s'associer aux gouvernements fédéral et provinciaux pour mettre en place un programme d'assurance inondation abordable. Sa mise en œuvre est la mesure la plus importante que le Canada puisse prendre pour se préparer aux conséquences du changement climatique.